



Communiqué de presse

27/05/2010

Retraites : clarifier les règles applicables entre le secteur public et le secteur privé

Alors qu'une partie des syndicats mobilise aujourd'hui contre la réforme des retraites, avant même que les contours de celle-ci ne soient connus, la CGPME souligne la nécessité de faire peser de manière équitable les efforts demandés.

Elle rappelle ainsi qu'il est impératif de clarifier les règles applicables notamment en ce qui concerne le calcul des modes de pension, entre le secteur public et le secteur privé. De même la question des régimes spéciaux devra à nouveau être posée.

Seul un système transparent peut justifier d'éventuelles différences. Une vraie réforme ne pourra pas passer cela sous silence, que cela plaise ou non aux syndicats.